

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 50046

Numéro SIREN : 711 680 157

Nom ou dénomination : L'EMERAUDE

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2019 sous le numéro de dépôt 73

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN

Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

SELARL DUCELLIER - AVOCATS
6 rue Colbert
80000 Amiens

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : L'EMERAUDE

Numéro RCS : 711 680 157

Numéro Gestion : 1999B50046

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse 34 boulevard de Lyon
: 02000 Laon

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/06/2018

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposés le : 11/01/2019

Sous le numéro : 73

Délivré à Saint-Quentin le 11 janvier 2019

Le Greffier,

u

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL L'EMERAUDEDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 34 Boulevard de Lyon 02000 LAONDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 7 1 1 6 8 0 1 5 7 0 0 0 1 5Néant ☐ *

						Exercice N clos le, 30/06/2018			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	1 963	AG	1 963		
		Fonds commercial (1)		AH	308 709	AI		308 709	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	193 863	AS	157 564	36 298	
		Autres immobilisations corporelles		AT	432 698	AU	416 620	16 077	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	9 034	BI		9 034	
TOTAL (II)				BJ	946 269	BK	576 148	370 120	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	26 033	BM		26 033	
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP	2 706	BQ		2 706	
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT	1 172 255	BU	89 762	1 082 493	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	50 165	BY		50 165	
		Autres créances (3)		BZ	77 280	CA		77 280	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	1 136	CE		1 136	
		Disponibilités		CF	4 450	CG		4 450	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	9 228	CI		9 228		
	TOTAL (III)		CJ	1 343 256	CK	89 762	1 253 494		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 289 525		IA	665 910	1 623 614	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		22 867	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :				Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL L'EMERAUDE		Néant ☐ *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 280 000)			DA	280 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	46 678	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	28 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	238 205	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	30 834	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	623 718	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	652 664	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	3 617	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	30 172	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	211 656	
	Dettes fiscales et sociales			DY	101 784	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	999 896		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 623 614		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	758 488
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	367 728	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 203

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : SARL L'EMERAUDE							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 000 706	FB		FC	2 000 706	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	114 343	FH		FI	114 343	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 115 050	FK		FL	2 115 050	
	Production stockée*					FM	(442)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	90 400	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 205 009
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	984 155	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	40 827	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	38 150	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	1 470	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	542 866	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	16 004	
	Salaires et traitements*					FY	346 623	
	Charges sociales (10)					FZ	71 422	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	27 076
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	89 762
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	925	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 159 286	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	45 723	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	136	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	136	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	12 747	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	12 747	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(12 610)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	33 112	

Désignation de l'entreprise		SARL L'EMERAUDE		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	3 134		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	3 134		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	3 057		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 057		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	77		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	2 356		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 208 281		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 177 446		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	30 834		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	7 450	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	340	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales				250		
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				2 807		
	Rentrées sur créances amorties					325	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					2 809		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL L'EMERAUDE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 1 623 615 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 30 835 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps et n'est donc pas amorti.

La valeur à la clôture a été appréciée en fonction de sa valeur vénale. Compte tenu de cette valeur aucune dépréciation n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,45 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TV 04-06)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 21 627 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	308 709			308 709
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 963			1 963
Immobilisations incorporelles	310 672			310 672
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	184 046	10 662	845	193 863
- Installations générales, agencements aménagements divers	378 047			378 047
- Matériel de transport	17 760			17 760
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 661	2 230		36 891
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	614 515	12 892	845	626 562
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 951	84		9 035
Immobilisations financières	8 951	84		9 035
ACTIF IMMOBILISE	934 138	12 976	845	946 269

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		12 892	84	12 976
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		12 892	84	12 976
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		845		845
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		845		845

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2018
Éléments achetés	285 842
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	285 842

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 470	493		1 963
Immobilisations incorporelles	1 470	493		1 963
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	149 399	9 011	845	157 565
- Installations générales, agencements aménagements divers	353 488	14 566		368 054
- Matériel de transport	17 760			17 760
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 801	3 006		30 807
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	548 447	26 583	845	574 186
ACTIF IMMOBILISE	549 917	27 077	845	576 149

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

	Montant
Marchandises	1 172 256
Travaux en cours	2 706
Matières	26 033
TOTAL	1 200 995

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 145 710 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 035		9 035
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	50 166	50 166	
Autres	77 281	77 281	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 228	9 228	
Total	145 710	136 675	9 035
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
fournisseurs - rrr à obtenir	8 652
etat - produits à recevoir	11 574
produits a recevoir	120
Total	20 346

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
stock de marchandises	89 762
TOTAL	89 762

Les stocks font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 83 206 euros.

Une provision pour dépréciation a été appliquée en considérant la durée de présence en stock des articles (hors or), à savoir :

+ de 10 ans : provision de 50 %

de 5 à 10 ans : provision de 30 %

de 2 à 5 ans provision de 10 %

Capitaux propres

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 134	131,21
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 134	131,21

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 969 724 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	367 724	367 724		
- à plus de 1 an à l'origine	284 941	73 706	211 235	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	211 656	211 656		
Dettes fiscales et sociales	101 785	101 785		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 618	3 618		
Produits constatés d'avance				
Total	969 724	758 489	211 235	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	285 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	304 909			
(**) Dont envers les associés	3 618			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	284 656		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	284 656		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
fournisseurs - fact. non parvenues	13 986
emp etab.crt.ints	284
banque - intérêts courus à payer	1 214
pers congés à payer	22 331
pers. charges à payer	14 589
charges sociales s/congés à payer	5 806
org.soc.charges paye	7 940
etat charges a payer	4 520
Total	70 671

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
ECRINS	6 596		
MAINTENANCE SYSTEME ALARME SECURITAS	312		
MAINTENANCE SYSTEME ALARME SLIVINSKY	540		
ASSURANCE SOGECAP	339		
PANNEAU PUBLICITAIRE	1 442		
Total	9 228		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2006, la société SARL L'EMERAUDE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL FSN, 14 Rue de la Canotte 02000 MONS EN LAONNOIS.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés : charge de l'exercice : 2 356 €

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	15 993
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>contrat de location financière</i>	760
<i>emprunts auprès des établissements de crédit</i>	284 656
Autres engagements donnés	285 416
Total	301 409
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 15 993 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

L'EMERAUDE
Société à responsabilité limitée au capital de 280 000 euros
Siège social : 34 Boulevard de Lyon
02000 LAON
711 680 157 RCS ST QUENTIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 DECEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 30 834 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	30 834 €
A titre de dividendes aux associés	29 876 €
Le solde en « Autres Réserves »	958 €

Le dividende par part sera de 14 euros. Il sera mis en paiement le 26 décembre 2018.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos	Dividende par part
30 juin 2015	24 €
30 juin 2016	40 €
30 juin 2017	39 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 décembre 2018

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 30 834 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	30 834 €
A titre de dividendes aux associés	29 876 €
Le solde en « Autres Réserves »	958 €

Le dividende par part sera de 14 euros. Il sera mis en paiement le 26 décembre 2018.

SN

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos	Dividende par part
30 juin 2015	24 €
30 juin 2016	40 €
30 juin 2017	39 €

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 2139 voix ayant voté pour,
voix ayant voté contre, voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Gérance